



MAIRIE
DE
AURIAC-LAGAST
1860 Route du Lagast
12120 AURIAC-LAGAST
Téléphone : 05.65.46.79.84
mairie@auriac-lagast.fr

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le premier octobre à 20 heures 30

Le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mr Yves LATIEULE, Maire.

Présents : Odile ASTOR, Valérie BEDOUET-LONG, Serge BONNEFILLE, Hugo DEJEAN, Pierre GINESTE, Serge GIRARD

Absents : Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Odile ASTOR), Etienne SERIN (procuration à Pierre GINESTE), Emma SINGLA (procuration à Hugo DEJEAN), Lionel THUBIERES

Valérie BEDOUET-LONG a été élue secrétaire de séance.

- N°20251001.01 – Adoptée

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à 19h30 hebdomadaires et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à 18h00 hebdomadaires

- N°20251001.02 – Adoptée

Approbation de l'extension du périmètre du Syndical Mixte des Eaux du Lévézou Ségala aux communes de FLAVIN, LE VIBAL, PONT DE SALARS, PRADES DE SALARS, SALMIECH, TREMOUILLES pour la compétence « assainissement collectif »

- N°20251001.03 – Adoptée

Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2024 (RPQS)

- N°20251001.04 – Adoptée

Aménagement de l'ancien presbytère : attribution du marché sans publicité ni mise en concurrence pour le lot n° 6 « reprise chape en sol/faïence »

- N°20251001.05 – Adoptée

Aménagement de l'ancien presbytère : modification de la délibération 20250722.04 en raison d'une erreur matérielle – Lot n° 8 « plomberie/sanitaires »

- N°20251001.06 – Adoptée

Décision modificative – Budget principal

Le Maire,
Yves LATIEULE

